



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-069-2021-03

PUBLIÉ LE 31 MARS 2021

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France / Administration générale et droit consulaire

IDF-2021-03-31-00012 - DÉCISION délégation de signature - engagement
dépenses recettes (4 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Direction des affaires juridiques

IDF-2021-03-31-00001 - ARRÊTÉ EN DATE DU 31 MARS 2021 portant
délégation de signature à M. Gaëtan RUDANT, directeur régional et
interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France, en matière administrative (3 pages)

Page 8

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2021-03-31-00012

DÉCISION délégation de signature - engagement
dépenses recettes

**DÉCISION**

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- vu les articles R. 711-68 et A. 712-35 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

de donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et des budgets notifiés à effet de signer :

1. les engagements de dépenses,
2. les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise)

dans les conditions définies ci-après :

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
chambres de commerce et d'industrie départementales					
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER Denis DANG	directeur des opérations responsable administration finances logistique	société n° 1310 CF : tous	dépenses et recettes
Cynthia LESTABLE	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Pauline FERRERO	directrice des Operations	société n° 1380 CF : tous	dépenses et recettes
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Éliette ROSELL Pascal DEGEUSE	directrice des opérations responsable administratif, financier et logistique	société n° 1320 CF : tous	dépenses et recettes
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE-GUIDIS Jean-Daniel GIL	directrice des opérations responsable pôle fonctionnel	société n° 1330 CF : tous	dépenses et recettes
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne			société n° 1340 CF : tous	dépenses et recettes
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET Valérie MARSAULT	directrice adjointe chargée de mission finances	société n° 1350 CF : tous	dépenses et recettes

directions générales et directions rattachées					
Jacques GARAU	directeur général délégué	Véronique ÉTIENNE-MARTIN	directrice du cabinet du président et du DG	société n° 1110 CF : C411, 2E07, 2E08, 2E16	dépenses et recettes
Jacques GARAU	directeur général délégué	Loïc CHOUMIN	directeur projet Grand Paris	société n° 1110 CF : C411, 2E17, 2E18	dépenses et recettes
Brigitte POIRÉ-MARAUX	directrice de l'inspection générale			société n° 1110 CF : C420	dépenses et recettes
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication			société n° 1110 CF : C403	dépenses et recettes
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge du service d'information et de représentation des entreprises	Christian BOYER	directeur, adjoint au DGA SIRE	société n° 1400 CF : tous	dépenses et recettes
Michèle BERNARD	directrice du service à l'entreprise			société n°1400 CF : 2I17, 2I40, 2I65, 2I82, 2I83, 2I84, 2I85, 2I86, 2I87, 2N70 à 2N75	dépenses et recettes
Isabelle SAVELLI	responsable du pôle données Economiques et DATA			société n°1400 CF : 2N64 à 2N69	recettes
Sophie Mc CRACKEN	responsable vie institutionnelle			société n°1400 CF : 2N61	recettes
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge de la CCI international IDF	Christophe BELLANGER, dépenses et recettes	Directeur, Adjoint au DGA CCI International Paris IdF	sociétés n° 1140 CF : tous	dépenses et recettes
Luc DARDAUD	responsable du département facilitations du commerce extérieur	Christina VIEIRA, 5" (recettes).	responsable du service "Visa	société n° 1140 CF : 2I91	recettes
Laurence CARRARA	responsable du service foires et salons			société n° 1140 CF : 2I92	recettes
Estelle GILLOT-VALET	responsable du service département événements, réseaux et partenariats			société n° 1140 CF : 2I9D 2I9C	recettes
Agnès GOMES	chef du Service "Développement International des Territoires			société 1140 CF 2I9G ; ;	recettes
Jean-Michel JOLLY	responsable du service TFE TECH ET INDUSTRIE			société n° 1140 CF : 2I9F	recettes
Benoit MAILLE	chargé de mission "Intelligence économique et coopération"			société 1140 CF 2I9J	recettes;
Agathe PACARD	responsable TFE ART DE VIVRE SANTE AGROTECH			société n° 1140 CF : 2I9E	recettes
Xiao-Qing PELLEMELE	responsable du Comité d'échanges franco -chinois			société n° 1140 CF : 2I9C	recettes
Jean-Noël SCIACCA	responsable du service commercial			société n° 1140 CF : 2I19	recettes

Sophie LOGEOT	Responsable du pilotage numérique			société n° 1140 CF : 2124	recettes
Gilles WURMSER	responsable du service actions sectorielles et réseaux			société n° 1140 CF : 2182	recettes
Hervé PARCINEAU	responsable du service affaires européennes et coopération internationale			société n° 1140 CF : 2184	recettes
Thierry MENUET	responsable du service de prévention et des risques			société n° 1500 CF : 6P01	dépenses et recettes
Christophe CHERIOT	gestionnaire moyens généraux Adolphe Julien et Yves Toudic			société n° 1510 CF : 2USB, 2USD	dépenses et recettes
Françoise GUERIN	directeur général adjoint en charge des ressources humaines			société n° 1110 CF : C410 sociétés n° 8010, 8020, 8030 CF : tous	dépenses et recettes
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 1110 CF : C426	dépenses et recettes
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances			sociétés n° 1120, 7010 CF : tous	dépenses et recettes
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 2200 CF : tous	dépenses et recettes
Thomas JEANJEAN	Directeur général adjoint en charge du pôle Education	Tristan GILLOUARD	Directeur de l'apprentissage	sociétés n° * 2010 *2030 * 2040, 2150 CF : tous	dépenses et recettes
Tristan GILLOUARD	directeur de l'apprentissage			sociétés n° *2010 *2030 CF : tous	dépenses et recettes
Philippe BIDAULT	Responsable MOA Stratégique			sociétés n° *2010 CF4A23	Dépenses et recettes
Lucie PAQUY	directrice de l'innovation pédagogique			société n° 2010 CF : 4A20, 4A21,	dépenses et recettes
Philippe REGIMBART	directeur de la politique éducative			société n° 2010 CF4A17,4A26, 4A29, 4A35	dépenses et recettes
Denis POULAIN	directeur du CFA des sciences			société n° 3210 CF : tous	dépenses et recettes
Cécile ECALLE	directrice de l'Attractivité Internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et innovation pédagogique	société n° 2040 CF : tous	dépenses et recettes
Christian CHENEL	directeur de l'enseignement supérieur et des services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif	société n° 2150 CF : tous	dépenses et recettes

Raphaël GNANOU	Responsable CCMP	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif	société n° 2150 CF 4E02	dépenses et recettes
----------------	------------------	----------------------	---------------------------	----------------------------	-------------------------

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratif de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France.

Fait à Paris, le 31/03/2021

Signé

Didier KLING

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2021-03-31-00001

ARRÊTÉ EN DATE DU 31 MARS 2021
portant délégation de signature à M. Gaëtan
RUDANT, directeur régional et
interdépartemental de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
d Île-de-France, en matière administrative

ARRÊTÉ EN DATE DU 31 MARS 2021

portant délégation de signature à M. Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France, en matière administrative

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de justice administrative ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code du commerce ;

Vu le code de la consommation ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code du tourisme ;

Vu le code du travail ;

Vu la loi du 4 juillet 1837 modifiée relative aux poids et mesures ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2013-571 du 1er juillet 2013 modifié autorisant les ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative à déléguer certains de leurs pouvoirs pour le recrutement et la gestion d'agents placés sous leur autorité ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Île-de-France et notamment ses articles 20-1 et 20-2 ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 2014 portant délégation de certains pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents relevant du ministre chargé du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 fixant la liste des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat pour lesquels l'avis du chef de service déconcentré sous l'autorité duquel sont placés ces personnels est requis préalablement à leur édicition .

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mars 2021 portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 mars 2021 portant nomination de Monsieur Gaëtan RUDANT, sur l'emploi de directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France, à compter du 1er avril 2021 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques, de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRÊTE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à M. Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France, à l'effet de signer les décisions, arrêtés, conventions, autres actes administratifs et correspondances relatifs :

- à l'exercice des missions de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) telles que prévues par le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 susvisé ;
- au fonctionnement de la DRIEETS ;
- à la gestion des personnels placés sous son autorité en application des arrêtés du 29 décembre 2016 susvisés , à l'exception des actes mentionnés à l'article 3 du présent arrêté.

Article 2 : En application des dispositions de l'article 69-5 du décret du 29 avril 2004 susvisé, M. Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France, peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature à ses collaborateurs, pour les cas d'absence et d'empêchement, dans la limite de leurs attributions.

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris - direction des affaires juridiques. Cette décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Article 3 : Sont exclus de la délégation consentie à l'article 1er du présent arrêté :

- 1° Les conventions avec les collectivités territoriales et leurs établissements publics ;
- 2° les conventions des appels à projets régionaux du plan d'investissement dans les compétences ;
- 3° les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) des missions locales, excepté les avenants pour les soldes annuels ;
- 4° les conventions avec les structures de soutien à l'insertion par l'activité économique, excepté les avenants et les actes de gestion afférents ; un tableau de suivi de la programmation par structure est transmis trimestriellement ;
- 5° les mémoires en défense présentés au nom de l'État à l'occasion des recours formés devant les juridictions administratives et nés de l'activité de la DRIEETS, de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) d'Ile-de-France ou de la direction de la cohésion sociale (DRCS) d'Ile-de-France, sauf en ce qui concerne ceux nés de l'exercice des compétences propres exercées par le directeur régional de la DIRECCTE ou le Directeur régional et interdépartemental de la DRIEETS ou des agents qui lui sont hiérarchiquement rattachés, en matière d'accompagnement des restructurations d'entreprise et d'inspection de la législation du travail, de mesures de police administrative prises en application du code de commerce et du code de la consommation et en matière de métrologie légale, ainsi que dans les cas de procédure d'urgence prévus au livre V du code de justice administrative ;
- 6° correspondances avec les parlementaires, les anciens ministres, les conseillers régionaux et départementaux, les présidents des associations des maires, la maire de Paris et les maires des communes chefs-lieux de département ;

7° les correspondances entrant dans le cadre de la négociation du contrat de plan Etat-région.

Par ailleurs, une copie de toutes correspondances destinées aux autres élus, maires, conseillers municipaux ainsi que des mémoires produits dans le cadre des procédures d'urgence susmentionnées, sera simultanément adressée au préfet de la région d'Île-de-France.

Article 4 : L'arrêté n° IDF-2020-08-17-003 du 17 août 2020 portant délégation de signature à M. Gaëtan RUDANT, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région d'Île-de-France est abrogé.

Article 5 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques, de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, et le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon de la région d'Île-de-France) de la préfecture accessible sur le site Internet de la préfecture: www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/, et qui entre en vigueur le lendemain de cette publication et au plus tôt le 1^{er} avril 2021.

Fait à Paris, le 31 mars 2021

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,

SIGNE

Marc GUILLAUME